

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
15	17

Date de la  
convocation  
25/05/2022

OBJET  
DE LA  
DELIBERATION

DECISION  
MODIFICATIVE  
N° 2

BUDGET  
PRINCIPAL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20220602-DELIB14-020622-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2022

Affichage : 07/06/2022

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



## REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 2 JUN 2022

DELIBERATION N° 14  
DU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-deux et le deux juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- K. PERROTIN (pouvoir à L. RAVAT)
- G. CHANEAC (pouvoir à J.-M. CUILLE)
- C. VILLANUEVA, excusée
- X. CAUQUIL, excusé

Mme Anne-Laure HUNOT a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que, suite à la réception des notifications des dotations de l'Etat, du montant actualisé des taxes et du montant du remboursement de l'assurance suite au vol du camion, il est possible d'inscrire des crédits supplémentaires.

Aussi il convient de procéder à la décision modificative suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	<b>CHAPITRE 012</b>	<b>CHAPITRE 21</b>
	C/6411 + 7 000 €	C/21312 + 20 000 €
	C/6413 + 6 000 €	C/2151 + 6 000 €
	C/6417 + 3 500 €	C/21538 + 20 000 €
	C/6455 + 3 600 €	C/2183 + 5 000 €
		C/2188 + 20 000 €
RECETTES	<b>CHAPITRE 65</b>	<b>CHAPITRE 23</b>
	C/657363 + 6 600 €	C/ 2313 + 50 649 €
	<b>CHAPITRE 023</b>	
	C/023 + 121 649 €	
	<b>TOTAL :</b> 148 349 €	<b>TOTAL :</b> + 121 649 €
RECETTES	<b>CHAPITRE 73</b>	<b>CHAPITRE 021</b>
	C/73111 + 65 000 €	C/021 + 121 649 €
	C/7381 + 19 297 €	
	<b>CHAPITRE 74</b>	
C/7411 + 5 465 €		
C/74121 + 20 596 €		
C/74 127 + 7 241 €		
	<b>CHAPITRE 77</b>	<b>TOTAL :</b> + 121 649 €
	C/7788 30 750 €	
	<b>TOTAL :</b> 148 349 €	

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire  
Jean-Claude MAZAUDIER

